

Formation en gestion et comptabilité d'entreprise pour les ménages de pêcheurs

FLAG belge

Flandre-Occidentale, Belgique

Présentation du projet

En collaboration avec l'organisation des producteurs locaux, le FLAG belge, en Flandre occidentale, a soutenu une formation en gestion et comptabilité d'entreprise, au départ pour les femmes de pêcheurs qui s'occupent souvent des comptes de l'entreprise de pêche. La formation s'est toutefois rapidement avérée aussi populaire parmi les conjoints pêcheurs.



En Belgique, les pêcheurs exercent leur métier dans des conditions de plus en plus difficiles. Alors que les prix du marché et les volumes des prises stagnent, les coûts (du carburant, etc.) semblent être en constante augmentation. Par ailleurs, la législation est de plus en plus complexe, tant au niveau du droit des affaires que des normes de production (limitation des prises, règlements sur les engins utilisés en fonction des saisons, règles liées aux journées en mer et aux ressources humaines...). Une bonne compréhension des règles comptables de l'entreprise et des exigences juridiques connexes est donc cruciale pour gérer l'entreprise plus efficacement et prendre les bonnes décisions.

Compte tenu de la complexité des règles commerciales et comptables, de nombreuses entreprises de pêche délèguent la plupart des tâches administratives à leur comptable, ce qui entraîne des coûts importants et masque des informations essentielles sur la rentabilité de leurs opérations. Avec aussi à long terme le risque de perdre de vue les conséquences des décisions opérationnelles prises. Certaines entreprises de pêche sont toutefois gérées par les conjoints des pêcheurs, mais celles-ci ne possèdent pas toujours les compétences et connaissances nécessaires à une gestion efficace.

Le projet, organisé par l'association des producteurs locaux, a consisté en une formation dédiée aux entreprises de pêche locales. La démarche a notamment porté sur:

- › les formalités administratives générales touchant les PME;
- › la comptabilité de base, à partir d'exemples concrets (factures des ventes et achats, gestion des flux de trésorerie, etc.) à l'aide d'un logiciel de comptabilité professionnelle;
- › l'analyse et l'interprétation des bilans et des pertes et profits;
- › des matières spécifiques touchant l'administration des opérations de pêche, telles que la gestion des conséquences de l'interruption des sorties de pêche en raison d'accidents ou de mauvaises conditions météorologiques et les questions relatives aux prestations des jours en mer ou aux allocations de chômage pour les membres de l'équipage.

Principaux enseignements à tirer

- › **Pertinence par rapport aux thématiques FARNET:** société, renforcement des capacités des acteurs locaux.
- › **Résultats:** 22 participants se sont inscrits au cours, dont 13 femmes. À la fin de la formation, la plupart des participants avaient commencé à prendre en charge eux-mêmes certaines tâches administratives (virements bancaires, factures, etc.). Les participants ont également au final fait état d'une meilleure compréhension des règles de la comptabilité et de la gestion d'entreprise.
- › **Transférabilité:** Ce projet est facilement transférable à d'autres communautés de pêcheurs souhaitant améliorer leurs pratiques commerciales. Le défi est de trouver la personne-ressource qui puisse dispenser une formation nécessitant une bonne connaissance du vécu des entreprises de pêche, qualité qu'on ne trouve pas toujours chez les comptables ou conseillers d'entreprise. L'association des producteurs locaux a joué ici un rôle décisif en choisissant la bonne expertise.
- › **Conclusion:** Comme c'est souvent le cas pour les ménages de pêcheurs en Belgique, les conjointes jouent un rôle essentiels dans la gestion des opérations de pêche. C'est donc elles que la formation a d'abord ciblées. Mais à l'ouverture des inscriptions, on a constaté que la demande venait autant des hommes que des femmes.

Financement et contribution du FEP

Cout total du projet: 30 229 €

- › Axe 4 du FEP: 11 034 € (36,5%)
- › Cofinancement national: 14 661 € (48,5%)
- › Contribution privée: 4 534 € (15%)

Informations relatives au projet

Titre: Formation en gestion et comptabilité d'entreprise

Durée: début mars-début avril 2014 (cours de 4 x 4 heures).

Etude de cas: mai 2014

Porteur du projet

Rederscentrale | Emiel Brouckaert

rederscentrale@online.be

+32 59 32 35 03

Contact FLAG

FLAG belge

stephanie.maes@west-vlaanderen.be | +32 (0)59 34 01 87

www.west-vlaanderen.be/EVF | [Fiche du FLAG belge](#)

Éditeur: Commission européenne, direction générale des affaires maritimes et de la pêche, directeur général.

Décharge de responsabilité: La direction générale des affaires maritimes et de la pêche est responsable de la production de ce document mais pas de son contenu. Elle ne garantit pas l'exactitude des données.